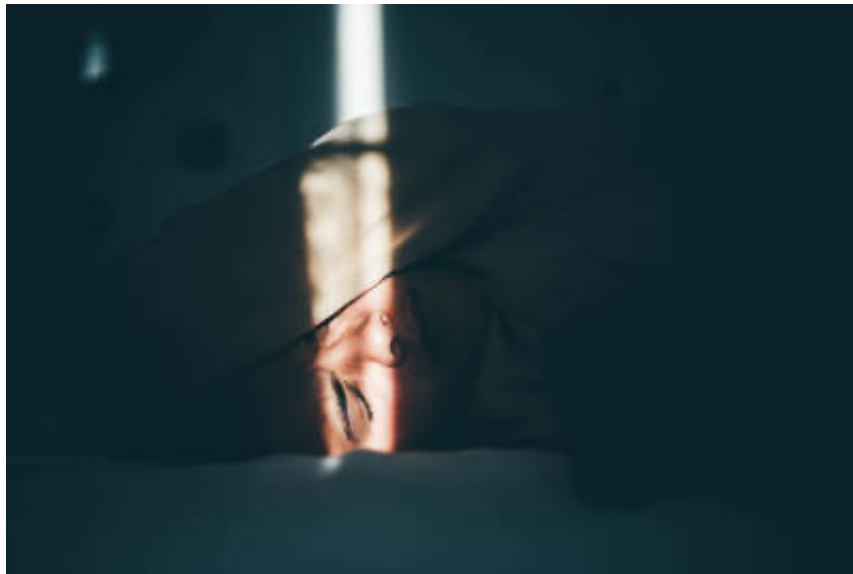


Pour la généralisation du congé menstruel



65 % des femmes ont rencontré des difficultés liées à leurs règles au travail [...] et 44 % d'entre elles ont déjà manqué le travail en raison des menstruations. (Maria Korneeva/Getty Images)

Le 8 mars 2023, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la municipalité de Saint-Ouen-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) prenait l'initiative d'instaurer le premier congé menstruel de France pour ses agentes. Dans nos villes et nos collectivités, nous avons décidé de nous inscrire dans cette démarche pour rendre possible cette avancée concrète pour le droit des femmes et des travailleuses, mais aussi pour inviter le législateur à généraliser ce qui doit devenir un acquis social pour toutes.

Nous devons lever le tabou sur les règles douloureuses pour avancer vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Les chiffres sont sans équivoque (1), et le constat glaçant : une femme sur deux entre 15 ans et 49 ans est concernée, soit sept millions de femmes en France. Et 65 % des femmes ont rencontré des difficultés liées à leurs règles au travail, 35 % confirment que

leurs douleurs menstruelles ont un impact négatif sur leur travail, et 44 % des femmes ont déjà manqué le travail en raison des menstruations.

Ces douleurs invisibilisées touchent la santé physique et mentale de la moitié des femmes. Privées de la reconnaissance de leur souffrance, elles travaillent sans bénéficier d'aucun aménagement.

Répondre à l'idéal républicain d'égalité

Nous ne pouvons plus accepter que, chaque mois, celles souffrant de règles incapacitantes ou de pathologies soient obligées d'avoir recours à un arrêt maladie impliquant un jour de carence et donc une perte de pouvoir d'achat.

En tant que maires et présidents de collectivités, il était inconcevable pour nous qu'un quart des employées de nos administrations subisse, chaque mois dans l'indifférence, des règles douloureuses et incapacitantes. Il était urgent de répondre à cette souffrance occultée et niée.

Un an plus tard et à la veille de la Journée internationale des droits des femmes, la France a rendez-vous avec l'histoire ! Après, l'Espagne en février 2023, et pour répondre à l'idéal républicain d'égalité, le congé menstruel doit se traduire dans un socle juridique solide et précis pour sanctuariser ce droit fondamental.

A travers cette tribune, nous, maires et présidents de collectivités, demandons un cadre législatif protecteur, étape essentielle qui entérinera la généralisation de cette avancée concrète pour le droit des femmes dans notre pays. Cette loi est attendue par de nombreuses villes, collectivités et par le monde du travail, dans le secteur privé comme dans le secteur public.

Nous exprimons ainsi notre soutien résolu à la proposition de loi «*visant à améliorer et garantir la santé et le bien-être des femmes au travail*», qui sera examinée le 15 février prochain au Sénat. Et appelons, tous les sénateurs à voter en faveur de cette proposition de loi.

(1) Source : enquête Ifop de septembre 2022

Signataires : **Karim Bouamrane** Maire de Saint-Ouen-sur-Seine (PS) **Jeanne Barseghian** Maire de Strasbourg (EE-LV) **Lionel Benharous** Maire des Lilas (PS) **Florian Bercault** Maire de Laval (DVG) **Mathieu Hanotin** Président de Plaine Commune (PS) **Pascal Demarthe** Maire d'Abbeville (UDI) **Grégory Doucet** Maire de Lyon (EE-LV) **Tony Di Martino** Maire de Bagnolet (PS) **Jean-Sébastien Guitton** Maire d'Orvault (DVG) **Anne Hidalgo** Maire de Paris (PS) **Frédéric Leturque** Maire d'Arras (DVD) **Guillaume Lissy** Maire de Seyssinet-Pariset (DVG) **Eric Piolle** Maire de Grenoble (EE-LV) **Alain Rousset** Président de la région Nouvelle-Aquitaine (PS) **Stéphane Troussel** Président du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis (PS) et **Romain Vaillant** Maire de Villeneuve-Tolosane (PS).

Vous souhaitez publier une tribune dans *Libération* ? Pour connaître nos conseils et la marche à suivre, ainsi que l'adresse à laquelle nous envoyer vos propositions, rendez-vous dans la section «Proposer une tribune» en bas de cette page.